

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mardi 16 février 2021** à 19 h 30 via la plateforme TEAMS.

- ÉTAIENT PRÉSENTS :
- Monsieur Alexandre Provost - président du CA
 - Madame Marie Josée Gagnon - vice-présidente du CA
 - Madame Danielle Beaumont
 - Madame Louise Beaupré
 - Monsieur Benoit Brosseau
 - Monsieur Eric Chevalier-Alvarez
 - Monsieur Nathan Hurteau
 - Monsieur Guy Lajoie
 - Madame Chantal Laliberté
 - Madame Chantal Lanoue
 - Monsieur Michel Milot
 - Madame Rélaine Morin
 - Madame Anne-Marie Noël
 - Madame Véronique Paré
 - Madame Sandrine Parent
- PERMANENCE :
- Madame Dominique Lachapelle - directrice générale
 - Monsieur Mario Champagne - directeur général adjoint et secrétaire général
 - Monsieur Alain Camarais - directeur général adjoint
 - Madame Sophie Latreille - directrice générale adjointe
 - Madame Taïga Waelput-Lavallée - directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes
- INVITÉS :
- Monsieur Charles Dalpé, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire
 - Monsieur Vincent Huard - directeur des Services complémentaires et de l'adaptation scolaire
 - Madame Katleen Loïselle - directrice du Service des ressources humaines
 - Madame Annie Lussier - directrice du Service des technologies de l'information
 - Monsieur Benoît Bellavance – directeur adjoint du Service des ressources matérielles
-

1. **Présence et ouverture de la séance**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée.

Monsieur Alexandre Provost, président, souhaite la bienvenue aux membres du CA et aux personnes du public.

2. **Ordre du jour**

[Résolution 2021-02-16-CA-01](#)

Il est proposé par madame Véronique Paré :

D'adopter l'ordre du jour en modifiant le point suivant :

8.2 - Calendrier scolaire en formation générale des jeunes 2021-2022 – suivi

Et en y ajoutant le point suivant :

8.3.2 - Adhésion au regroupement d'achats – Mobilier scolaire (document séance tenante)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **Procès-verbal – CA du 26 janvier 2021 - Adoption et suivi (document)**

[Résolution 2021-02-16-CA-02](#)

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'administration tenue le 26 janvier 2021 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par monsieur Benoit Brosseau :

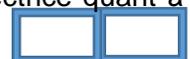
Que soit adopté le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 26 janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale, mentionne que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 26 janvier dernier.

4. **Correspondance**

- 4.1. De madame Nancy St-Hilaire, présidente du conseil des enseignants de l'école Saint-Michel : Correspondance de l'équipe-école adressée à la directrice quant à



une préoccupation liée à la circulation aux abords de l'école Saint-Michel (documents).

5. Période de questions du public

Madame Paule Morazain, enseignante à la Formation générale des adultes, adresse des questions à l'égard de certaines modalités liées au projet « Là pour toi ».

6. Mot du président

Ce soir, monsieur Alexandre Provost, président, porte un chandail à l'effigie de l'école Paul-Germain-Ostiguy.

Monsieur Provost mentionne qu'hier, soit le 15 février, avait lieu la première formation des membres des conseils d'établissement offerte par des représentants de notre centre de services scolaire, une représentante du comité de parents et des représentants des partenaires syndicaux. Une centaine de personnes étaient présentes. Quant à la formation prévue le 25 février 2021, elle a dû être reportée au 8 mars 2021.

Il souligne que nous sommes présentement dans la Semaine de la persévérance scolaire et que la semaine dernière se tenait la Semaine des enseignants.

7. Mot de la directrice générale et reddition de comptes (documents)

- **Projet tutorat et « Là pour toi »**
- **Capsule pédagogique – Persévérance scolaire**
- **Femmes branchées**

Dans le cadre du *Règlement de délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs*, madame Dominique Lachapelle a déposé sa reddition de comptes ainsi que la structure administrative des cadres.

En introduction des points qui seront présentés, madame Lachapelle mentionne que depuis l'annonce faite par le ministre de l'Éducation, le 8 janvier dernier, à l'égard des sommes investies pour supporter les élèves, tant au niveau académique que psychosocial, le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières a fait un travail important pour mettre en place une structure de soutien le plus près possible des élèves.

Quant aux résultats des élèves pour la première étape, elle indique qu'ils sont fort encourageants. Toutefois, il demeure important de tenir compte de certains écarts. À ce propos, elle souligne tout le travail réalisé par notre personnel.

Monsieur Vincent Huard, directeur des Services complémentaires et de l'adaptation scolaire présente le projet « Là Pour Toi », un service d'aide académique et psychosocial pour les élèves du CSSDHR et leurs familles, en complément des mesures mises en place par le ministère de l'Éducation du Québec, et en soutien aux écoles.



Madame Sophie Latreille, directrice générale adjointe et madame Taïga Waelput directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes présentent une capsule pédagogique sur la Persévérance scolaire en temps de pandémie.

À cet égard, elles présentent :

- les déterminants de la persévérance scolaire;
- ce qu'en dit la recherche;
- les résultats de nos élèves;
- les moyens mis en place dans les milieux;
- les stratégies de réduction des écarts;
- des références pour en savoir plus sur la persévérance scolaire.

Monsieur Alain Camaraire, directeur général adjoint, présente une vidéo promotionnelle du nouveau programme en électricité « Femmes branchées » qui sera offert à 22 femmes à compter du mois d'août 2021.

8. Points de décision

8.1. Calendriers scolaires 2021-2022 – Formation générale des adultes et Formation professionnelle (Horaire régulier, horaire décalé (télécommunication) et Groupe Femmes branchées) - Adoption (documents)

[Résolution 2021-02-16-CA-03](#)

Considérant le projet de calendrier scolaire 2021-2022 en formation générale des adultes, adopté aux fins de consultation;

Considérant les consultations menées par le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières auprès des instances concernées;

Il est proposé par madame Danielle Beaumont :

D'adopter le calendrier scolaire 2021-2022 en formation générale des adultes, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

[Résolution 2021-02-16-CA-04](#)

Considérant le projet de calendrier scolaire 2021-2022 en formation professionnelle (horaire régulier) adopté aux fins de consultation;

Considérant les consultations menées par le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières auprès des instances concernées;

Il est proposé par madame Anne-Marie Noël :

D'adopter le calendrier scolaire 2021-2022 en formation professionnelle (horaire régulier), tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



[Résolution 2021-02-16-CA-05](#)

Considérant le projet de calendrier scolaire 2021-2022 en formation professionnelle (horaire décalé, télécommunication), adopté aux fins de consultation;

Considérant les consultations menées par le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières auprès des instances concernées;

Il est proposé par madame Réleine Morin :

D'adopter le calendrier scolaire 2021-2022 en formation professionnelle (horaire décalé, télécommunication), tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

[Résolution 2021-02-16-CA-06](#)

Considérant le projet de calendrier scolaire 2021-2022 en formation professionnelle – Groupe Femmes branchées;

Considérant les consultations menées par le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières auprès des instances concernées;

Il est proposé par madame Sandrine Parent :

D'adopter le calendrier scolaire 2021-2022 en formation professionnelle - Groupe Femmes branchées, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2. Calendrier scolaire en formation générale des jeunes 2021-2022 - Suivi

N'ayant pas reçu tous les retours de consultation, le calendrier sera présenté pour adoption lors de la prochaine séance du CA.

8.3. Adjudication de contrats

8.3.1. Adhésion au regroupement d'achats – Équipements audiovisuels et solutions numériques interactives (document)

[Résolution 2021-02-16-CA-07](#)

Considérant que l'entente avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) concernant le regroupement d'achats pour les équipements audiovisuels et solutions numériques interactives vient à échéance le 31 mars 2021;

Considérant que le Centre d'Acquisitions Gouvernementales (CAG) publie un appel d'offres pour les équipements audiovisuels et solutions numériques interactives et qu'il reçoit les soumissions pour le regroupement au nom des organisations participantes;



Considérant que les contrats résultants de cet appel d'offres permettront l'acquisition d'équipements audiovisuels et de solutions numériques interactives pour les établissements scolaires;

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel que celui offert par le CAG;

Considérant que le Centre de services scolaire identifie le processus d'achats regroupés comme initiative favorisant la réalisation d'économies;

Considérant que la participation du Centre de services scolaire au regroupement d'achats est obligatoire pour commander les équipements informatiques visés par ce mandat, pour bénéficier des allocations du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), liées aux différentes mesures ciblées;

Considérant le grand besoin d'équipements audiovisuels pour combler les besoins ou pour le remplacement du matériel désuet pour les classes et différents locaux de notre centre de services scolaire;

Considérant que la durée de ce mandat est de 24 mois et qu'il pourra être renouvelé pour une période additionnelle de 12 mois après évaluation, le cas échéant pour un montant estimé à 355 800 \$ / année;

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement;

Il est proposé par monsieur Nathan Hurteau :

D'autoriser la participation du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières au regroupement d'achats pour les équipements audiovisuels et solutions numériques interactives.

De mandater le Centre d'Acquisitions Gouvernementales (CAG) afin de le représenter et d'agir en son nom dans le cadre de l'appel d'offres du regroupement d'achats pour les équipements audiovisuels et solutions numériques interactives.

D'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières le ou les mandats d'adhésion.

Et

D'autoriser la directrice du Service des technologies de l'information à signer et à autoriser les requêtes qui en découleront dans le respect des enveloppes budgétaires prévues pour chacune des années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3.2 Adhésion au regroupement d'achats – Mobilier scolaire (document séance tenante)

[Résolution 2021-02-16-CA-08](#)

Considérant que l'entente avec le Comité d'Achats Régional de la Montérégie et de l'Estrie (CARME) concernant le regroupement d'achats pour le mobilier scolaire vient à échéance le 28 février 2021;

Considérant que le Comité d'Achats Régional de la Montérégie et de l'Estrie (CARME) publie un appel d'offres pour le mobilier scolaire et qu'il reçoit les soumissions pour le regroupement au nom des organisations participantes;

Considérant que les contrats résultants de cet appel d'offres permettront l'acquisition du mobilier scolaire pour les établissements scolaires;

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel que celui offert par le CARME;

Considérant que le Centre de services scolaire identifie le processus d'achats regroupés comme initiative favorisant la réalisation d'économies;

Considérant que la participation du Centre de services scolaire au regroupement d'achats est obligatoire pour commander le mobilier scolaire par ce mandat;

Considérant les besoins de nouveaux mobiliers dans le cadre des aménagements de locaux et pour le remplacement du matériel désuet;

Considérant que la durée de ce mandat est de 36 mois et que le montant estimé de la dépense est de 1 100 000 \$;

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement;

Il est proposé par madame Louise Beaupré :

D'autoriser la participation du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières au regroupement d'achats pour le mobilier scolaire.

De mandater le CARME afin de le représenter et d'agir en son nom dans le cadre de l'appel d'offres du regroupement d'achats pour le mobilier scolaire.

D'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières le ou les mandats d'adhésion.

Et

D'autoriser la directrice du Service des ressources matérielles à signer et à autoriser les requêtes qui en découleront dans le respect des enveloppes budgétaires prévues pour chacune des années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9. Rapport du comité des ressources humaines

Madame Danielle Beaumont, porte-parole, rend compte des travaux effectués par les membres du comité des ressources humaines lors de la rencontre tenue le 1^{er} février 2021. Les discussions et les travaux ont porté sur la validation du document « Critères de sélection d'une direction d'établissement » qui servira aux consultations devant être menés auprès des conseils d'établissements à ce sujet.

10. Varia

Aucun point n'est ajouté.

11. Levée de la séance

[Résolution 2021-02-16-CA-09](#)

Il est proposé par madame Véronique Paré :

Que la séance soit levée à 21 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Huis clos – Évaluation de la rencontre

Alexandre Provost

Président du CA

Mario Champagne

Secrétaire général